

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3791 - Mardi 05 Janvier 2021 - Prix : 200 Fc

CORONAVIRUS/MOHELI

Le nouveau site d'isolement manque d'un peu de tout



POLITIQUE :

**Mouigni Baraka : "Cette situation ne
peut perdurer au-delà du 26 mai 2021"**

LIRE PAGE 2

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Janvier 2021

Lever du soleil:
05h 48mn
Coucher du soleil:
18h 35mn

Fadjr : 04h 33mn
Dhouhr : 12h 14mn
Ansr : 15h 50mn
Maghrib: 18h 38mn
Incha: 19h 52mn



Trois mois après être revenu de sa cavale, le président du Conseil national de transition Mouigni Baraka Saïd Soilih fait sa première déclaration publique à l'occasion du nouvel an. Il assure que le combat pour le retour à un Etat de droit bénéficie du « soutien sans faille des pays amis et partenaires bi et multilatéraux ».

Longtemps resté dans le silence, l'ancien gouverneur de l'île de Ngazidja, Mouigni Baraka Saïd Soilihi refait surface. Dans son adresse à la Nation le soir du 31 décembre via la chaîne Fcbk FM, juste après celle du chef de l'État Azali Assoumani diffusée à l'ORTC, il désapprouve encore une fois le pouvoir « dictatorial » du colonel Azali. Selon ses termes, l'année 2020 était une année atypique, qui a engendré des morts et qui laisse derrière-elle des lourds souvenirs que ce soit sur le plan sanitaire, sécuritaire ou sur le plan économique.

« La pauvreté a augmenté, le chômage des jeunes a atteint un niveau vertigineux, le dépôt de bilan des entreprises est plus qu'inquiétant, les sociétés d'Etat sont en faillite, la pression fiscale est désastreuse, le taux de croissance est sous la barre de 0%, le manque d'eau et d'électricité fragilisent toute l'économie et j'en passe », énumère-t-il. Pour cette figure de l'opposition, Azali et son équipe ont fait de l'éducation nationale le cadet de leurs

POLITIQUE :

Mouigni Baraka : "Cette situation ne peut perdurer au-delà du 26 mai 2021"

soucis.

« Ce régime a fait le choix d'encourager la prolifération des écoles privées au détriment du système éducatif public. Ce qui fait qu'au niveau du primaire, l'on observe un effectif maquant de 45% et près de 700 enseignants restent toujours en attente d'être réaffectés pour cause de la Covid-19 », devait-il montrer, avant de poursuivre, sous un autre sujet social que « la Covid-19 ne doit pas servir d'alibi et de prétexte pour enlever ou limiter les libertés des citoyens ni pour opprimer ni pour se séparer des fonctionnaires indésirables qui n'approuvent pas la politique dangereuse incarnée par le Colonel Azali Assoumani ».

L'ancien chef de l'exécutif de l'île de Ngazidja s'est exprimé aussi sur la gestion de la Covid-19, qui pour lui reste une catastrophe. « D'une part on oblige la population à respecter les mesures barrières sous peine d'amende sans loi ni cadre législatif légal, et d'autre part le régime continue à en passer outre en multipliant ses déplacements et rassemblements qui n'ont aucun caractère obligatoire ni urgent. Pire encore, les mesures barrières viennent d'être précipitamment levées de

manière irresponsable et populiste sans s'assurer qu'il y ait un net recul de la pandémie sur l'ensemble du territoire national, notamment sur l'île de Mohéli où un nouveau virus du coronavirus (Sic) a fait son apparition. Et comme si cela ne suffisait pas pour montrer son incapacité à gérer la pandémie, le Colonel Azali Assoumani a annoncé une batterie de mesures restrictives et spécifiques sur l'île de Mohéli contre ce nouveau virus, tout en maintenant paradoxalement la levée des mesures sur les autres îles... ».

Face à un peuple opprimé, aux arrestations des hommes politiques et des journalistes, à l'injustice, l'incarcération des enfants dans des situations précaires à la Maison d'arrêt de Moroni, le président de la CNT rassure le peuple comorien et tous ses alliés politiques et civils que « le combat pour le retour à un Etat de droit aux Comores bénéficie du soutien sans faille des pays amis et partenaires bi et multilatéraux ». « Cette situation ne peut perdurer au-delà du 26 mai 2021, date à laquelle la Constitution adoptée régulièrement en 2001 et révisée en 2009 exige le départ du Colonel Azali Assoumani et son équipe afin de res-



taurer l'Etat de droit qu'il a démolit depuis son arrivée au pouvoir en 2016 et permettre ainsi une reprise des principes des accords issus de la table ronde de Fomboni, signé le 17 février 2001. Je rappelle que lesdits accords ont eu le mérite d'assurer une stabilité politique dans les 15 dernières années jusqu'en 2016, en assurant une alternance politique apaisée mais nous sommes unanimement d'accord que des retouches

s'imposent à la constitution qui en est issue, ne serait-ce pour supprimer son caractère budgétivore et hyper-présidentialiste », devait prévenir cet « opposant » dont la crédibilité est sérieusement remise en question depuis qu'il a négocié avec le chef de l'État, selon plusieurs sources, la fin de sa cavale au mois de septembre dernier.

Andjouza Abouheir

MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE BILATÉRALE DE L'ISSD :

Les Comores ont encore 3 ans pour s'acquitter de leurs dettes

Le ministre des finances et l'ambassadrice de France auprès de l'Union des Comores ont procédé à une signature pour la mise en œuvre du protocole de suspension du service des dettes (ISSD) du pays auprès de ses créanciers tels que le Club de Paris et le G20. Cet accord, a expliqué l'argentier du pays Saïd Ali Saïd Chayhane, va permettre au pays de disposer d'une marge budgétaire auprès de ses créanciers. Le ministre a particulièrement prié l'ambassadrice de France de plaider pour les Comores auprès des autorités françaises quant à l'annulation des dettes qui pèsent encore sur l'économie du pays.

Comme bon nombre de pays sous-développés, les Comores s'endettent pour la

construction d'infrastructures. Mais la crise sanitaire actuelle a engendré depuis avril dernier d'autres crises financières et économiques à l'échelle planétaire. C'est pour cette raison que le G20 s'est réuni en mai 2020 pour réfléchir sur le cas des pays vulnérables et leurs dettes. C'est ainsi que l'Initiative de suspendre le service de la dette (ISSD) a été créée dans le but de prolonger le délai de remboursement des pays vulnérables dont les Comores, jugées éligibles par la France, un des principaux bailleurs du pays et non moins une des grandes économies mondiales. C'est le 30 décembre dernier que le protocole de mise en œuvre de l'ISSD a été signé entre le ministre des finances, Saïd Ali Saïd Chayhane et l'ambassadrice de France auprès des Comores Jacqueline Bassa-

Mazzoni.

« Avec la mise en œuvre de cette signature bilatérale, les Comores vont avoir un délai de 3 ans pour s'acquitter de [leurs] dettes. Cette action de suspendre le service des dettes en faveur de l'Union des Comores a été approuvée le 15 juin dernier », annonce l'ambassadrice. Face à une crise sanitaire, économique et financière, elle appelle au monde entier de garder espoir de voir cette maladie disparaître. « De cette dure épreuve nous sortirons plus grands, plus forts, plus motivés et encore plus solidaires afin de pouvoir remplir le vide qu'aura laissé la maladie », poursuit-elle.

De son côté, le ministre des finances a salué l'initiative du Club de Paris d'avoir reconnu l'Union des Comores comme éligible à la suspension du service de ses dettes « Je remercie la France d'avoir été le premier pays du G20 à avoir soutenu cette initiative en faveur des Comores. Et de rappeler que le président Macron a déclaré devant les membres du G20 l'annulation des dettes en question. C'est dans ce cadre que je demande à l'Ambassadrice de France d'être l'interlocuteur du gouvernement comorien auprès des autorités compétentes françaises pour annuler les dettes qui pèsent sérieusement sur

nos finances », dit-il avant de montrer que « grâce à cette marge budgétaire, l'argent qui devait être mobilisé pour rembourser nos dettes sera ainsi destiné à d'autres préoccupations comme faciliter la santé de la population en cette période de Covid-19. Et d'autant plus que toute dette à un terme fixe, et dire que nous bénéficions d'une marge importante pour cela, nous ne pouvons que saluer une telle initiative. Cela témoigne d'une bonne coopération bilatérale entre la France et l'Union des Comores », conclut-il.

Kamal Gamal



S AVIS D'APPEL D'OFFRE



« Fourniture de carburant / Maintenance de groupes électrogènes / Embellissement des espaces verts / Maintenance de climatiseurs / Nettoyage intérieur et Ramassage d'ordures »

Le PNUD souhaite établir des contrats à long terme pour services divers.

Les soumissionnaires dans ce domaine et intéressés par cet appel d'offre sont priés de bien vouloir prendre connaissance des Termes de Références en suivant les liens ci-dessous :

https://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=74186

https://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=74184

Les offres devront parvenir
au PNUD – Comores au plus tard le 26 Janvier 2021 via la plateforme en ligne E-Tendering.

CORONAVIRUS/MOHELI

Le nouveau site d'isolement manque d'un peu de tout

L'établissement scolaire AMA (Agence Musulmane d'Afrique) près du stade Elhadj Ahmed Matoir sert depuis quelques jours de site d'isolement des personnes asymptomatiques testées positives à la Covid-19. Sauf que depuis hier matin, ceux qui sont admis là-bas lancent un cri d'alarme. « Des personnes âgées sont souffrantes et manquent d'un peu de tout ».

45 malades de la Covid-19 se trouvent actuellement admis au nouveau site AMA. 6 nouvelles personnes testées positives ont augmenté ce chiffre

depuis hier dans la matinée. Les conditions sur place ne sont pas des meilleurs. En effet selon les images qui nous sont parvenues depuis le site, la plupart des lits n'ont pas de matelas. Des témoignages rapportent que plus de 10 personnes, particulièrement les plus âgées sont dans un état grave. Et le cas le plus inquiétant est celui du maire de la commune urbaine de Fomboni Zoubert Hassanaly. « A son âge déjà il devait être assisté régulièrement. Son lit se trouve à presque 80 mètres de la douche », confie notre interlocuteur avant de poursuivre que « hier il a glissé dans la douche et c'est nous

qui sommes intervenus. Il ne mange pas car la ration qui nous est attribuée ne lui plaît pas du tout ».

Selon notre interlocuteur, tout ce beau monde n'a à sa disposition qu'un médecin et trois infirmiers qui ne s'occupent pas du déplacement des personnes âgées. « Pas de gel hydro-alcoolique, ni des masque distribués et même de l'eau à boire il n'y en a pas », déplore un patient que nous avons pu joindre par téléphone. Il nous précise qu'il a appris qu'une association de Monimoimji, un quartier de Fomboni va leur distribuer de l'eau chlorée et de l'eau à boire.

Nous avons tenté d'y entrer mais impossible. Il faut une autorisation. La carte de journaliste ne suffit pas et nous avons essayé de joindre par téléphone les responsables du site, sans succès.

« Une dame avait une situation compliquée et vient d'être transférée au CHRI de Fomboni. Mais une deuxième fois si l'ambulance n'amène pas monsieur le maire (de Fomboni, Ndlr) nous allons réagir » avertit un patient asymptomatique depuis son téléphone. Et de regretter que: « Pas de prise électrique permettant de recharger les téléphones ou brancher un ventilateur et lors-

qu'on veut sortir les matelas pour prendre l'air, le responsable de l'établissement s'y oppose. »

Pour ce patient, la ration qui leur est distribuée est très insuffisante et ne leur permettra pas de prendre les médicaments prescrits. Comme les familles des personnes admises dans ce site n'y ont pas accès et que les conditions de vie ne sont pas appropriées, il y a lieu de faire appel aux différentes ONGs pour prêter mains fortes à ces structures. Et ceux qui sont à domicile, ils ne sont même pas suivis.

Riwad

DISTRIBUTION D'EAU

Le patron de la Sonede appelle à plus d'efforts pour accroître les chiffres

La Sonede veut atteindre un pourcentage élevé en taux de couverture d'ici 2030. Un objectif qui n'est pas irréalisable quand on sait que pendant les deux petites années d'existence de la société, le recouvrement mensuel est passé de 11 à 50 millions de nos francs.

Le directeur de la société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (SONEDE), Goulam Soundi a présenté ses vœux du nouvel an à son personnel. Au cours d'une petite cérémonie organisée pour l'occasion à la Sonede, il a félicité tous les agents qu'il a appelé à redoubler d'efforts pour accroître encore plus le chiffre d'affaires car pour lui, depuis la création de la Sonede, en septembre 2018 par décret présidentiel N°18-079/PR portant scission de la Madji na Mwendje (Ma-Mwe) en deux sociétés publiques, le secteur de l'eau connaît un rebondissement

sensible dans son développement. « Cette scission laisse apparaître clairement que la concentration de l'exploitation de l'énergie et de l'eau entre les mains d'une seule entreprise expliquait le manque de considération que subissait le développement du secteur de l'eau dans le pays », constate-t-il.

Déterminé à atteindre les objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2030 dont le secteur de l'eau figure en bonne place, le directeur de la Sonede promet l'épanouissement de leurs activités et ainsi, il exhorte à la prise de responsabilité des chefs de service, sollicite la rigueur, l'exigence de tout un chacun et appelle à un savoir-faire et un esprit d'équipe. « Au sein de notre entreprise, nous attachons beaucoup d'importance à la satisfaction de la clientèle, à la valorisation de l'expertise interne et à la réhabilitation de nos réseaux d'adduction d'eau potable (AEP) », dit-il.



Goulam Soundi salue les efforts de tous ses collaborateurs ainsi que le dévouement des agents du terrain car selon lui, « l'effort engagé par les responsables de la nouvelle société, de la direction générale, à tous les échelons d'administration, a bien payé avec un taux de recouvrement mensuel sensiblement en haus-

se, passant à près de 55 millions de francs comoriens contre 11 millions » auparavant. Fier de tout ce qui est réalisé pendant ces deux années d'existence de la Sonede, le patron de la société se félicite de la voie suivie par la société lui permettant de disposer de son autonomie de gestion et d'acquiescer certains équi-

pements, des bureaux, du mobilier, des machines et d'équipements nécessaires à son fonctionnement. « Dans cette lancée, la société enregistre une évolution notoire de son fichier clients », précise-t-il.

A.O Yazid

CORONAVIRUS

Mohéli ravitaillé en médicaments

Le ministère de la santé est à pied œuvre pour appuyer la riposte de la Covid-19 à Mohéli. Du samedi 2 au dimanche 3 janvier, des cargaisons d'équipement et des médicaments sont acheminées à Mohéli.

Le samedi 2 janvier, le médecin urgentiste Dr Omar Attoumane a décollé de Moroni pour Fomboni afin de rejoindre ses collègues engagés dans la prise en charge des patients Covid-19, à la demande du ministère de la santé. Dans son avion, un premier lot d'équipements pour la réponse Covid-19 est acheminé vers Mohéli. Dimanche 3 janvier, une seconde cargaison a été envoyée

vers l'île de Djoumbé Fatima par bateau. Un dispositif de plus de 48 876 produits a été envoyé sur l'île de Mohéli pour renforcer la gestion de la pandémie. Il s'agit d'équipement de protection individuelle (EPI), 3

Liste des produits COVID-19 acheminés à Mwali depuis la recrudescence des cas		
N°	Désignation des produits	Quantité
01	Azithromycine comp 25 mg	5 040
02	Hydroxy-chloroquine comprimé 200 mg	3 300
03	Test Express-SARS COV-2 pour Gene-Xpert	480
04	Test antigénique Abbot	300
05	Test COVID-19 IGM/IGG	925
06	Charlotte	2 500
07	Combinaison de protection	225
08	Couvre chaussure	100
09	Ecouvillon pour prélèvement	500
10	Gant d'examen en vinyl	10 000
11	Lunette de protection	200
12	Masque de protection	7 500

types de tests Covid-19, 4 catégories de masques, 26 bouteilles d'oxygène médical pour renforcer la distribution dans les services de prise en charge des patients, 26 kg de chlore entre autres intrants.

La mobilisation des ressources humaines est également nécessaire pour conjuguer les efforts de toutes les parties prenantes. Le ministère encourage fortement le personnel de santé de Mohéli à assurer leur mission tout en se protégeant. La population est également invitée à coopérer avec tous les acteurs engagés dans la réponse contre la Covid-19 afin de maîtriser et stopper la chaîne de propagation de la maladie.

Il faut noter que depuis la déclaration du premier cas de Covid-19

en Union des Comores, le pays a enregistré au total 864 cas positifs dont 147 cas importés (soit 17%). Les cas cumulés rapportés à travers les trois îles sont de 459 à Ngazidja (soit 53%), 182 à Ndzuwani (soit 21%) et 223 à Mwali (soit 26%). A ce jour, le ministère de la santé a enregistré au total 13 décès liés à la Covid-19 (soit un taux de létalité de 1,5%). Malgré ces chiffres, le ministère de la santé a enregistré plus de 732 guéris dans l'ensemble du pays (soit un taux de guérison de 85%). A noter que le respect strict des mesures de prévention est la solution pour freiner cette pandémie.

Andjouza Abouheir

INTERVIEW

Ali Mradabi Djaé: "Ils expliquent que le choix de quitter leur pays [...] était dicté par la recherche d'une vie meilleure"

C'est un long récit d'histoire dans lequel Ali Mradabi Djaé raconte le vécu de ces anciens navigateurs qui se sont, d'un moment à l'autre retrouvés à Madagascar puis en France à la recherche d'abord d'une scolarisation parfaite puis d'une vie meilleure. Une situation qui se poursuit jusqu'à ce jour.

Longtemps engagé dans la valorisation de la mémoire de l'immigration comorienne en France, ce cofondateur de l'Amicale pour la Mémoire des Tirailleurs Comoriens a réuni dans "Mémoire noir sur blanc: Itinéraires des Navigateurs comoriens" des fragments d'histoires racontés par les propres acteurs. Interview.

Question: Vous avez publié en Août 2020 aux éditions Cœlacanthe « Mémoires noir sur Blanc: itinéraires de Navigateurs comoriens ». Qu'est-ce que ce livre représente pour vous ?

Ali Mradabi Djaé : Ce livre est l'aboutissement d'une initiative que j'ai lancée depuis quelques années visant à faire connaître l'histoire de cette première génération des comoriens de France. C'est une contribution indispensable à la mémoire collective aussi bien des territoires (Marseille, Dunkerque...) d'accueil de cette population que du pays d'origine, les Comores. Ce livre est également un hommage à ces navigateurs qui ont joué un rôle important dans le développement communautaire des Comores et ont contribué à l'enrichissement du grand bailleur des Comores : la diaspora de France. L'ouvrage participe, enfin, au devoir de mémoire qui est un sujet qui me passionne plus particulièrement.

Question : Vous évoquez dans cette œuvre « l'espoir d'une scolarisation à Madagascar ». Pensez-

vous qu'il s'agissait d'un choix ou d'une destination de privilège ?

AMD : La plupart de ces jeunes hommes qui partaient à Madagascar avaient effectivement l'espoir d'aller poursuivre une scolarité dans la grande île voisine. Là-bas le système scolaire notamment sur le plan des infrastructures scolaires, les conditions de scolarisation semblaient mieux développées à une époque où seules quelques écoles apparaissent aux Comores. Ce départ était bien évidemment perçu comme un privilège ouvert à ceux qui avaient déjà un proche installé à Madagascar, généralement un oncle.

Question : En quelle période Madagascar est devenue une destination d'escale pour ces nombreux jeunes ?

AMD : La période d'après-guerre, fin des années quarante, marque un tournant dans le choix de la destination des comoriens. Ces derniers se détournent de plus en plus de la côte Est de l'Afrique, essentiellement la Tanzanie-Mozambique, qui jusque là était leur destination privilégiée. Au départ des Comores, Madagascar n'était pas pour ces jeunes une escale mais bien une destination, un lieu d'installation. C'est une fois sur place, face à des conditions de vie non imaginées que naît le projet de partir en France métropolitaine. Dès lors la destination malgache devint effectivement une escale.

Question : Dans ce livre, vous racontez des fragments d'histoire de ces anciens navigateurs. Est-ce que vous accepteriez leur choix si cela devait se faire aujourd'hui ?

AMD : Les récits particuliers mais combien convergents dans leurs caractéristiques des itinéraires de ces navigateurs donnent à voir des conditions difficiles de leur parcours migratoires. Certains d'entre eux m'ont confié « remercier le bon

Dieu d'avoir épargné leurs enfants de la navigation ». Ils évoquent la pénibilité du métier de navigant. Ils expliquent que le choix de quitter leur pays, se séparer de leurs parents était dicté par la recherche d'une vie meilleure. Aujourd'hui on retrouve le même raisonnement, la même motivation chez les jeunes qui bravent, dans des conditions plus dramatiques les océans à la poursuite de cette « vie meilleure ».

Question : Vous qui avez côtoyé cette classe, qu'est-ce qui caractérise leur vie entre la terre et la mer ?

AMD : Ce qui revient le plus souvent dans les récits de nos navigateurs c'est la complexité de leur vie menée loin de leurs familles. Ils pouvaient ne pas revoir femme et enfants durant des périodes pouvant aller jusqu'à un an. Très peu d'entre eux ont eu la chance d'assister à l'accouchement de leur épouse. Les enfants ont souvent grandi sans leur présence. Ils évoquent également la pénibilité du métier, les risques de naufrage, le racisme auquel ils étaient confrontés lors des escales dans des pays où la ségrégation régnait (Afrique du Sud...). Certains ont vécu leur métier au rythme des conflits mondiaux en naviguant dans des zones de guerre, comme le Vietnam, Canal de Suez...

Questions : Tous ces gens, que sont-ils devenus aujourd'hui ?

AMD : Beaucoup sont décédés, raison pour laquelle ce travail de collecte de mémoire était essentiel et urgent. Les autres sont soit rentrés définitivement aux Comores,



soit restés en France. A Dunkerque on en compte une petite dizaine.

Question : En deux ou trois mots, comment définiriez-vous votre œuvre ?

AMD : Ce livre est un ouvrage historique. D'ailleurs le format choisi par mon éditeur va dans ce sens. J'ai eu la chance d'être édité par Coelacanthès sous l'œil critique d'un historien, ce qui est une garan-

tie « scientifique » de son contenu. J'ai voulu un ouvrage accessible à tous, enfants, jeunes et adultes. C'est un ouvrage qui peut être étudié en milieu scolaire et intégrer la documentation scolaire pour nourrir la connaissance de toutes générations sur l'histoire de la diaspora comorienne de France.

Propos recueillis par A.O Yazid



S AVIS D'APPEL D'OFFRE



**Travaux de Construction des bâtiments de la Direction Régionale de la Sécurité Civile Fomboni (Ile de Mohéli) et des Unités Locales de Protection Civile de Bambao Mtsanga et Sima (Ile d'Anjouan)
*REPUBLICATION***

Le PNUD souhaite procéder à des travaux de construction de bâtiments. Les soumissionnaires dans ce domaine et intéressés par cet appel d'offre sont priés de bien vouloir prendre connaissance des Termes de Références en suivant les liens ci-dessous :

https://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=74158

<https://www.ungm.org/Public/Notice/120108>

Les offres devront parvenir au PNUD – Comores au plus tard le 26 Janvier 2021 via la plateforme en ligne E-Tendering.

<https://etendering.partneragencies.org - 0000008222>

FOOTBALL : CHAMPIONNAT (D1), PHASE ALLER

Bonbon Djema renforce sa place de leader de Ngazidja

En clôture du dernier match de la phase aller, comptant pour la 8e journée (D1), Bonbon Djema de Moroni, a réussi à faire la différence de la 8e minute du jeu (1-0) face à Twamaya football club de Mvouni, le week-end. Cette courte victoire hisse les Moroniens au sommet du classement général. Leur parcours fait scintiller à l'horizon l'ambition de rééditer le titre de l'île pour la saison en cours. Le virevoltant et tacticien Narcisse, bourreau des Mvouniens, est l'auteur du 1er but de D1 de l'année.

Dès le départ, ce face-à-face de retard, comptant pour le championnat régional, tenu à Mvouni le dimanche 3 janvier 2021 a pris une allure haletante. Le suspense n'a duré que 5 minutes. Narcisse Mohamed Youssouf à l'affût exploite à bon escient une erreur défensive des locaux. Rapide et fin tacticien, il récupère le ballon, trompe le gardien de but et ouvre le score (8e, 1-0). Ce but, le 1er de 2021, réveille Twamaya et enflamme ses supporters. Mvouniu intensifie les actions offensives. Mais, en vain ! Narcisse rentre dans la légende

de des buteurs prompts et historiques. « J'accepte cette défaite. Ce but est le fruit du hasard. Une erreur défensive a permis à Narcisse d'intercepter aisément le ballon. Et seul avec le gardien de but, il a réussi le duel et a marqué le seul but du match. Après, nous avons dominé, en long et en large, la partie. Mais, nos attaquants ont péché par irréalisme. Je pense que les arbitres s'étaient efforcés de faire mieux : plus de chocs et moins de carton », avance Issa Moussa. En compétition, quand on s'amuse à confondre vitesse et précipitation, le résultat est souvent cauchemardesque.

Drogba Ousseine Ahmed des Moroniens explose de joie. « D'abord, je suis content de cette victoire. Elle renforce notre position de leader. Le terrain très caillouteux n'est pas du tout praticable. Nos joueurs ont souffert. Les deux équipes n'ont pas réussi à s'organiser. Le ballon aérien passait d'un camp à l'autre. J'ai du renforcer les lignes défensives et offensives, laissant en permanence deux éléments au milieu de terrain. L'arbitrage était impartial, mais incorrect. Les chocs ont dépassé la limite du tolérable. Apparemment, l'arbitre était aller-



gique aux cartons. C'est inadmissible. Je déplore quatre blessés graves. En match retour, Twamaya n'a aucune chance de faire la différence », dit-il.

Pour le classement, au lieu de comptabiliser onze matches. On n'a retenu que dix. Le règlement du championnat des Comores en

vigueur prévoit que les points, acquis ou perdus, par une équipe exclue de la compétition ne rentrent pas dans la statistique des résultats. Le classement s'élabore en fonction des adversaires en lice. Et l'exclusion ne porte aucun préjudice dans le classement. C'est le cas d'Amicale Football club de

Chezani, appelé pratiquement à évoluer en D3, si l'appel interjeté ne tient pas debout. Bonbon Djema ré-exploite sa prouesse de la saison dernière. Il est encore champion de Ngazidja, provisoirement.

Bm Gondet

Appel à contributions Revue Shamsi na mwezi

Les éditions Komedit vont lancer très prochainement une revue de linguistique et de littérature comoriennes. À la différence de la revue du poète et écrivain Nassuf Djailani (*Project'iles*) qui offre un regard large sur les écritures de l'Océan Indien, *Shamsi na Mwezi* se veut être une revue destinée au grand public qui mettra l'accent sur la langue et les écritures de l'archipel des Comores.

La revue totalisera 80 pages au format 17 x 25 cm.

Les articles doivent être inédits et écrits soit en français soit en shikomori, dans un langage simple et accessible au plus grand nombre, sans pour autant nuire à la rigueur scientifique.

Les articles longs doivent comprendre entre 15 000 à 18 000 signes (espaces compris, soit environ 6 à 7 pages A4). Ils peuvent être illustrés de photos ou d'images...

Les articles courts (critiques littéraires et comptes rendus) ne doivent pas dépasser 7 000 signes (espaces et ponctuations compris).

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

Le premier numéro paraîtra au mois de juin 2021
Les contributions doivent nous parvenir au 31 mars au plus tard

Contact : shamsi.nam@yahoo.com

Caractéristiques techniques pour la saisie :

Logiciels : Les articles doivent être saisis et enregistrés au format doc/docx de Microsoft Word ou Odt de LibreOffice

Police : Times New Roman, 12 pt, interligne 1,5

Auteurs : Nom, prénom, titre et institution d'appartenance + photo éventuellement ;

Bibliographie : Nom et prénom de l'auteur, *Titre du livre en italique*, Lieu d'édition, Editeur, Année de publication ;

ou :

Nom et prénom, « Titre de l'article entre guillemets », *Titre de la revue en italique*, numéro de la revue, pages X-Y, Année de publication.



AVIS D'APPEL D'OFFRE

« Fourniture de carburant / Maintenance de groupes électrogènes / Embellissement des espaces verts / Maintenance de climatiseurs / Nettoyage intérieur et Ramassage d'ordures »

Le PNUD souhaite établir des contrats à long terme pour services divers.

Les soumissionnaires dans ce domaine et intéressés par cet appel d'offre sont priés de bien vouloir prendre connaissance des Termes de Références en suivant les liens ci-dessous :

https://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=74199

https://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=74187

https://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=74188

**Les offres devront parvenir
au PNUD – Comores au plus tard le 26 Janvier 2021
via la plateforme en ligne E-Tendering.**



Moroni, le 30 décembre 2020

Communiqué de presse conjoint

L'Union des Comores et l'Union Européenne lancent un Programme de 4.5 milliards de francs comoriens pour soutenir la Formation et l'Insertion professionnelle aux Comores.

Le 30 novembre 2020 à Moroni, l'Union des Comores et l'Union Européenne ont signé la convention de financement du programme d'Appui à la Formation et à l'Insertion professionnelle - **MSOMO na HAZI**.

"C'est le deuxième programme consécutif que l'Union européenne finance dans ce domaine" se félicite Nouridine Ben Ahamad, le Ministre en charge de la formation et insertion professionnelle. Sa directrice, Mme Asmine Mohamed Said rappelle en effet que l'Union européenne a précédemment appuyé le cadrage stratégique et légal, le dialogue public-privé pour mieux adapter l'offre de formation et doté plusieurs centres en équipements et infrastructures.

"Ce nouveau programme mise désormais davantage sur un accompagnement de proximité des centres afin de promouvoir l'entrepreneuriat et faciliter l'accès des jeunes à l'emploi dans les secteurs demandeurs et porteurs " a déclaré depuis Madagascar SE Giovanni di Girolamo, Ambassadeur de l'Union européenne

Ainsi, le projet devrait notamment :

- Accompagner les jeunes apprenants dans leur parcours d'orientation, formation et insertion professionnelle ;
- Renforcer l'adéquation Formation / Emploi au niveau du pays (Ecole Nationale Technique et Professionnelle de Ouani, Ecole de Pêche et de Marine Marchande de Mirontsy, Institut Universitaire de Technologie de Moroni, Centre de formation à l'entrepreneuriat agricole à Wanani) par le ren-

forcement de leur gouvernance et l'adaptation des cursus de formation ;
 - Soutenir de nouvelles initiatives de formation et d'insertion professionnelle portées par la Société civile et le secteur privé ;
 - Renforcer l'encadrement des centres et la diffusion de bonnes pratiques ;
 - Appuyer le système national de pilotage et de financement de la formation professionnelle basé sur le partenariat public – privé.
 Le Ministre des Finances, pour sa part, se réjouit de la convergence de ce projet de 4.5 milliards KMF (9 millions d'euros) avec d'autres initiatives en faveur de l'Emploi des jeunes, qui débutent également dans le cadre du Plan Comores Emergents.

Pour plus d'information, veuillez contacter :



Délégation de l'Union européenne auprès de la République de Madagascar et de l'Union des Comores
 Bureau Union européenne
 Route de la Corniche-Moroni Union des Comores –
 T+269 7752080
delegation-madagascar@eeas.europa.eu



Ministère des Finances, du budget chargé du Secteur bancaire
 Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED (CAON)
 Avenue de l'Indépendance- Moroni- Union des Comores
 –T+269 7735353
caon@cellulefed.km

FICHE SYNTHETIQUE

Programme Formation et Insertion Professionnelle « **MSOMO NA HAZI** » N°FED/2019/040-26262

Financement : Union européenne – 11ème Fonds européen de Développement –

Montant : 9 Millions EUR

Durée : 6 ans (2020- 2026)

Maitre d'ouvrage : Ordonnateur du FED aux Comores – Ministre des Finances, du Budget et du Secteur bancaire – représenté par la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED (CAON)

Maitre d'œuvre : Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi, du Travail, de la Formation et Insertion Professionnelle, des Sports, des Arts et de la Culture

Siège de la Coordination : Maison de l'emploi à Moroni

Directeur national : M. Abdallah Nouroudine

Résumé :

Le programme vise à permettre à des jeunes hommes et femmes de 15 à 35 ans, particulièrement vulnérables face au chômage, d'accéder à des opportunités d'emploi ou d'auto-emploi en agissant sur l'offre de formation technique et professionnelle. À terme, il vise à soutenir la réduction de la pauvreté et une croissance économique de l'Union des Comores plus inclusive et durable.

Se basant sur les enseignements tirés des précédents appuis, le programme FIP a pour objectif de faire évoluer durablement l'offre de formation pour mieux répondre aux besoins du marché de travail et opportunités d'auto-emploi, à travers une approche centrée sur l'insertion des apprenants.

Il s'agit de construire un réseau de structures de formation performantes, s'appuyant sur des ressources humaines qualifiées, de nouvelles ressources financières, et des partenariats renforcés avec le secteur privé, les partenaires sociaux et la société civile.

Le programme intervient au niveau micro (trois pôles publics de formation – notamment IUT / ENTP-ENPMM & Centre de Wanani), méso (adéquation formation-emploi dans chacune des trois îles) et macro (management et financement public-privé du système d'enseignement technique et de formation professionnelle national (ETFP), cadrage stratégique et légal).

La formation et l'accompagnement des apprenants sont déployés à travers trois modalités: centres publics de formation professionnelle (offre améliorée et élargie), associations et secteur privé (micro-projets de formation) et encadrement de l'apprentissage.

Résultats attendus :

1. Des parcours intégraux de formation et d'insertion sont élaborés et, standardisés et les apprenants sont accompagnés.
2. les capacités des acteurs publics de l'ETFP sont renforcées, de façon partenariale, au niveau régional et national.
3. Des initiatives de formation et d'insertion professionnelle portées par la société civile et le secteur privé sont soutenues.
4. Une gouvernance multipartite de l'ETFP fonctionne et expérimente le financement public-privé de la FIP, s'appuyant sur des expériences capitalisées par un réseau des acteurs FIP.